

Conseil de quartier Mairie-Fontainebleau

Compte rendu
Mardi 3 juin 2025

Ordre du jour

- Les sollicitations en cours
- Avancée des budgets participatifs
- Les orientations budgétaires 2025
- L'avancement des travaux dans les différents squares de la Ville
- A vous la parole
- L'agenda de votre quartier

Les sollicitations en cours

Sollicitation : Rue Salengro on a toujours des problèmes de stationnements sauvages le soir, côté sud on a une quinzaine de véhicule alignés de travers donc on est obligé de passer sur la rue. Les véhicules se garent sur l'espace du chantier.

Les équipes de la Police municipale passent quotidiennement dans la rue Salengro pour verbaliser les stationnements gênants. La Police Municipale procède également à des enlèvements de véhicules gênants.

Question d'un habitant : Peut-on avoir les chiffres d'enlèvement des voitures Rue Salengro pour le prochain conseil de quartier ?

Sollicitation : Est-ce qu'on pourrait avoir des informations sur l'avancement du projet de la parcelle du 19 rue Pierre Marie Curie ?

Les services de la Ville sont dans l'attente d'un projet architectural de l'acquéreur respectant le cahier des charges donné aux candidats.

Sollicitation : Il y a un problème de nuisances sonores récurrent, au 5 rue Pasteur émanant d'une source extérieure, le matin très tôt entre 5h15 et 5h45 et est audible depuis les immeubles.

Le problème a bien été étudié par la Ville et les services ont fait des recherches pour trouver l'origine de ces nuisances ; cependant, elle est difficile à localiser et à identifier.

Sollicitation : Y-a-t-il des études de mesure de la qualité de l'air au Kremlin-Bicêtre et si oui pourrait-on avoir les résultats ?

Airparif fournit des informations en temps réel sur ce sujet. Nous vous invitons à consulter leur site www.airparif.fr et à le suivre régulièrement.

Sollicitation : Rue du 14 juillet, comment va être pérennisé cet aménagement ?

La Ville a bien sollicité l'EPT GOSB pour proposer un aménagement définitif visant à sécuriser la rue du 14 Juillet, notamment en réduisant la vitesse de circulation. L'objectif est de parvenir à un projet d'aménagement durable (type chicane ou dispositif équivalent) qui concilie sécurité et accessibilité pour tous les usagers. Une fois les études finalisées et les contraintes techniques levées, nous pourrons engager les étapes de programmation budgétaire et de calendrier de travaux.

Question d'un habitant : Depuis la fin du chantier, les plots du trottoir sont très abîmés, certains sont même rasés, peut-on les remettre en l'état ? Et notamment l'entreprise qui a fait les travaux.

Réponse de Monsieur le Maire, Jean-François Delage : Nous allons demander à l'entreprise d'intervenir.

Sollicitation : La caméra qui était en maintenance au croisement de la rue Elisée Reclus, Pierre et Marie Curie et Vaillant peut-elle être réparée ?

Cette caméra de surveillance est bien active et fonctionne correctement. Les agents de la Police municipale restent vigilants à ces problématiques liées au squat et interviennent le cas échéant.

Sollicitation : J'ai un problème pour accéder en voiture à mon immeuble situé 23 avenue de Fontainebleau car on est obligé de prendre la voix du bus. Est-ce possible d'enlever le 1er poteau pour qu'on puisse rentrer ?

L'écart entre les poteaux de la voie de bus et ceux du trottoir est le même. Ces potelets permettent d'éviter le stationnement illégal sans empêcher l'accès au garage. Néanmoins, nous étudions cette possibilité, mais la suppression du potelet pourrait engendrer un stationnement gênant, des nuisances sonores et d'autres désagréments pour les habitants.

Sollicitation : Rue Roger Salengro le restaurant africain engendre de nombreuses nuisances sonores. Il a augmenté sa hotte ce qui provoque des odeurs très fortes.

L'ARS a été sollicité afin de constater les nuisances olfactives. Un récépissé d'enregistrement de l'affaire a été notifié à la ville le 19 mai. La Police Municipale reste vigilante quant aux nuisances sonores.

Sollicitation : La terrasse du restaurant près de la comète est très avancée ce qui est dangereux pour les traversées piétonnes, peut-on agir ?

Il n'y a pas de terrasse à proximité de la Brasserie de la Comète. Néanmoins nous surveillons l'endroit suite au signalement.

Question d'un habitant : L'Okabé à côté de Cerballiance a tendance à étendre sa terrasse également. Est-ce que les arrêtés municipaux sont-ils bien à jour sur les terrasses ?

Réponse de Madame Bocabeille, élue aux finances : Les arrêtés ont été rédigés comme tous les ans. En effet, pour être plus vigilant nous avons fait le choix de le renouveler chaque année. Chaque commerçant doit préciser sa demande sa terrasse, faire un plan et indiquer les mètres carrés. Ils doivent les afficher et la Police Municipale peut aller vérifier les terrasses.

Sollicitation : Au bout de l'avenue de fontainebleau, le trottoir s'effondre, devant le magasin militaire. Cela est lié aux traversées des camions, c'est très dangereux.

Cet affaissement a été notifié au département afin qu'il intervienne pour sécuriser la voie. Nous sommes en lien avec eux afin que la problématique soit solutionnée.

Question d'un habitant : Il y a le même problème au nouveau du périphérique et devant le magasin de motos, le trottoir est-il de la propriété de Paris comme la rue ? Peut-on agir ?

Réponse de Madame Bocabeille : Nous allons nous renseigner pour savoir à qui appartient ce trottoir et ce que l'on peut faire.

Sollicitation : Au 14 rue Gambetta, il a été constaté ces derniers mois un incendie, puis la mise en place de parpaings au-dessus du porche de l'entrée et la dégradation de l'entrée (porte éventrée) laissant entrevoir un dépôt de matériels de toute nature (barre de fer, objet métallique, meubles, déchets etc.).

Après l'incendie survenu il y a quelques mois, des mesures de sécurisation ont été mises en place par le propriétaire. Cependant, nous constatons également des dégradations persistantes au niveau de l'entrée et la présence de dépôts de déchets et de matériaux divers. Les services ont pris contact avec le propriétaire pour faire respecter les obligations de sécurité et d'entretien. Des démarches sont en cours pour faire cesser cette situation et éviter tout risque sanitaire ou de sécurité.

Habitante : Sur le 14 la situation s'est empirée.

Les budgets participatifs de votre quartier

Projet 1 : Verdissement de la place Jean-Baptiste Clément : quand sera installée la seconde canopée ?

La corolle sera installée courant août.

Projet 2 : Installation de bornes d'autoréparation vélos et trottinettes : où sera installée la seconde borne ?

Le lieu idéal n'est pas identifié, une balade pour identifier une seconde place adaptée doit être menée avec les bureaux de quartier et les services de la Ville. Une problématique d'entretien a été identifiée sur la première borne. Ce problème est en train d'être résolu par l'EPT de concours avec les services de la Ville.

Habitant : Peut-on inclure des personnes qui font du vélo pour intégrer cette réflexion autour de l'emplacement ? est-ce possible à Pinel ?

Habitant : Est-ce que quelqu'un utilise ces bornes ?

Habitante : Si je peux me permettre c'est que cette borne a été dégradée quelques jours après son installation donc on ne peut plus l'utiliser.

Projet 3 : Végétaliser la jonction rue Élisée Reclus/rue Gambetta/rue de la Convention : quelles sont les avancées du projet ?

Les représentants du conseil de quartier ont pu échanger avec le technicien en charge du projet. Un projet est actuellement à l'étude en termes de densification de la végétalisation. Un projet chiffré sera disponible en septembre.

Les orientations budgétaires 2025

Les dépenses du budget municipal par politique publique, rapportée sur une enveloppe globale de 100 €, se répartissent ainsi :

- 29 € à destination de l'éducation et de la famille
- 23 € à destination de l'écologie populaire et du cadre de vie
- 12 € à destination de l'administration et de la démocratie locale
- 9 € à destination des finances
- 7 € à destination de la culture
- 6 € à destination du sport et de la jeunesse
- 6 € à destination de la sécurité
- 5 € à destination de l'action sociale et de la santé
- 3 € à destination de l'attractivité commerciale

Habitante : Qu'est-ce que vous désignez comme attractivité commerciale ? La mairie n'a-t-elle pas un droit de regard ?

Jean-François Delage : Il s'agit par exemple des préemptions de commerces et des travaux dans ces nouveaux locaux. Le commerce est une activité privée, à ce titre les collectivités ne peuvent agir que via la préemption des fonds de commerces quand ils se vendent. On sait que derrière certains commerces il y a du trafic mais on ne peut pas agir différemment.

Habitant : Peut-on avoir des chiffres sur les amendes aux commerçants ?

Jean-François Delage : Nous demanderons ces chiffres à la Police municipale.

L'avancement des travaux dans les différents squares de la Ville

Place Victor Hugo

Réaménagée en 2025, la place Victor-Hugo est lauréate du programme Nature 2025, elle accueille désormais une trame verte renforcée, des plantes comestibles dans la pépinière maraîchère et dans les jardinières, un verger escarpé, ainsi que des espaces de graminées champêtres. Plus de 2 500 m² ont été rendus à la terre et un inventaire régulier de la faune (mésanges, perruches) est réalisé. Les sols sont aussi désimperméabilisés pour favoriser la biodiversité.

Square Jules Guesde

Fermée plusieurs années en raison des travaux de la ligne 14, le square Jules Guesde va rouvrir totalement transformé à l'été 2025 : plus de 3 000m² repensés avec une nouvelle aire de jeux, une pergola, des bains de soleil et une végétation diversifiée.

Square Simone-Weil

Il offre 620m² de plantations, une aire de jeux, 38 nouveaux arbres et des cheminements perméables. Un pigeonier contraceptif et des haies viendront compléter cet aménagement.

Parc Philippe Pinel

Le parc de 1,2 ha Philippe Pinel accueille des hôtels à insectes, une tonte tardive, des chauves-souris, des hérissons, un pigeonier contraceptif. Il va être étendu de 800 m² pour continuer d'y accueillir régulièrement des animations et événements. Le jeu pour enfant « araignée » a été enlevé pour des questions de sécurité, mais il est prévu de remettre un jeu ludique pour les plus petits.

Jean-François Delage : Vous avez dû remarquer au Parc Pinel que les jeux pour les tous petits ont été enlevés ainsi que les jeux pour les plus grands qui n'étaient plus aux normes. Nous faisons un audit complet de l'ensemble des jeux de la Ville, dans les écoles, les squares, les parcs avec un plan prévisionnel d'investissement pluriannuel. L'urgence est au parc Pinel, il faudra refaire également certains éléments et nous allons agir sur l'ensemble des jeux qui doivent être changés.

Square Edith Piaf

Le début des travaux est prévu pour septembre avec le réaménagement complet de 2 800 m² végétalisés, des jeux pour enfant, un cheminement PMR.

Square Ponticelli

Les maisons autour de cet espace vont être détruites, on va laisser cet espace au naturel.

Présentation des nouveaux dispositifs en faveur de la propreté

Sécurisation en cours des bornes de vêtements

Un point avec l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, compétent en la matière a été fait :

- La totalité des bornes vêtements de la commune sont maintenant collectées 2 fois par semaine (1 fois auparavant)
- 2 bornes ont été remplacées par un modèle plus grand et plus sécurisé sur les rues du Général Leclerc et rue Roger Salengro.

Si l'expérimentation sur ces deux bornes est réussie, les 6 autres bornes à l'échelle de la commune seront remplacées.

Installation des nouveaux cendriers fixes et recyclages des mégots

- 17 cendriers de rue ont été installés au mois d'avril et de mai sur des points noirs qui avaient été identifiés dans le cadre de l'audit propreté.
- Les mégots sont ensuite récupérés, recyclés et valorisés par une entreprise prestataire de la Commune.
- Une réunion sera prochainement organisée avec les commerçants (tabacs, restaurants, bars) pour une prévention de jets de mégots sur les terrasses et devant les établissements.
- Une distribution de cendriers auprès de ces derniers sera prochainement effectuée.

Habitant : Il y a des personnes qui sortent les vêtements et qui forcent ces bornes.

Jean-François Delage : Ces nouvelles bornes sont plus sécurisées mais je ne peux pas vous garantir que celle-ci ne seront pas vandalisées. Si cette expérimentation est concluante nous étendrons ce nouveau dispositif aux autres bornes.

Habitante : Peut-on mettre un conteneur vêtement à la fin de la rue Gambetta ?

Jean-François Delage : Nous allons étudier cette proposition.

Habitante : Je me questionne sur l'hygiène si les rats arrivent dans la rue ?

Réponse de Jean-François Delage : On travaille sur cette problématique, et notamment sur les conteneurs qui sont ouverts et dont les couvercles sont cassés par les propriétaires systématiquement pour mettre davantage de choses et pour payer moins cher. On a pris un arrêté.

Les questions relatives à votre vie de quartier

Habitante : Peut-on avoir des informations sur l'îlot Rossel ?

Réponse de Jean-François Delage : Il y avait un projet sur l'îlot Rossel avec des constructions, une école, j'ai demandé à ce que soit menée une étude qui n'a jamais été menée depuis 20 ans de réhabilitation de ce bâti. Des techniciens vont faire une étude de l'ensemble du bâti de cet îlot et revenir vers la municipalité pour savoir ce qui mérite d'être gardé ou non, d'être détruit, d'être végétalisé, ce qu'on peut faire en termes de logement et le coût d'un tel réaménagement en fonction également de l'histoire mémorielle de cet îlot.

Habitant : Peut-on voir régulièrement lors des conseils de quartier un plan d'étape de l'avancement de ce projet de réhabilitation ?

D'ici l'été l'ensemble des habitants de l'îlot vont être invités en mairie pour partager des informations. Cette étude va prendre plusieurs mois. Au bout de cet îlot, place de la république de nouveaux commerces vont arriver.

Habitante : Est-il possible d'agir rue Gambetta concernant les pigeons et les rats ?

Habitante : Il y avait un rat dans la cuvette des toilettes dans notre immeuble, j'ai proposé que l'on pose des clapets sur les canalisations, peut-on peut-être travailler sur les infrastructures souterraines ?

Réponse de Jean-François Delage : On agit régulièrement on est en train de former des gens en interne pour le faire nous même pour réduire les couts.

Habitant : Est-ce qu'on peut changer certaines poubelles de la ville ?

Réponse de Jean-François Delage : On est en train de les sécuriser pour lutter contre les rats et les corneilles.

Habitant : Y-at-il des avancées concernant la sécurisation de la piste cyclable avenue Fontainebleau ?

Réponse de Jean-François Delage : Les services de la ville continuent de travailler avec les services du département, l'idée est bien de la sortir du trottoir et de la sécuriser par rapport aux piétons

Habitant : Qu'est-ce qui est prévu pour sécuriser la piste cyclable rue général Leclerc ? Pourquoi les plots sont si bas ?

Jean-François Delage : Les agents de la Police Municipale agissent régulièrement et verbalisent. Les plots ont été mis aussi bas pour pouvoir permettre le ramassage des ordures.

Habitant : Qu'est-ce qui y a coté de cela pour permettre que ces équipements ne soient pas dégradés et pour protéger ce qui est fait ? On a par exemple Place Jean-Baptiste Clément des personnes qui veinient uriner ? Comment protéger ces nouvelles installations et projets ?

Jean-François Delage : Il faut intervenir mais la PM n'est pas là en permanence sur place, les caméras ne font pas tout non plus. Il faut faire appel au civisme de nos concitoyens.

Habitant : Devant le secours populaire, rue du 14 juillet, une voiture est garée depuis quelques temps.

Jean-François Delage : On va demander à la Police Municipale d'intervenir.

Habitante : Problème de drogue rue Elisée Reclus ?

Dès qu'on a vent d'un point de deal on essaie d'intervenir mais ce n'est pas que la Police Municipale qui peut et qui doit intervenir. Les individus sont interpellés par la Police Municipale mais sont relâchés dans la seconde par le procureur de la République. Ce qui importe à la Police Nationale ce n'est pas d'arrêter un point de deal mais de remonter les filières pour arrêter tout un réseau, cela prend plus de temps. Nous ce qu'on peut faire c'est leur demander d'agir régulièrement.

Habitante : Peut-on davantage fleurir avenue Fontainebleau ?

Jean-François Delage : Il y a de nombreux bacs à fleurs qui ont été installés, on a des arbustes à feuillage persistants. J'ai demandé à ce que soit retravailler les pieds d'arbre Place Jean-Baptiste Clément. On va également retravailler les bacs à fleurs qui sont en vieille brique, on va travailler sur les habillages et travailler à cet embellissement.

Habitant : Peut-on avoir des informations sur les travaux rue du Docteur Antoine Lacroix, au 11, car on ne peut plus accéder à notre parking ? Il y a un arrêté municipal qui a été pris ? Est-ce lié aux travaux du square Jules Guesde ? On a su qu'il y avait des problèmes d'amiante ? Nous n'avons pas été prévenus.

Jean-François Delage : Oui c'est lié, il était prévu autour du square de refaire les voiries et notamment le carrefour place du 14 juillet et d'installer des arceaux à vélos. Effectivement nous n'avons pas refait la communication correctement. Quand la chaussée doit être refaite et quand on constate de l'amiante, nous intervenons directement.

Habitant : Certains réseaux électriques devant les façades ne seront pas enterrés nous ne comprenons pas pourquoi ces réseaux ne seront pas souterrains.

Jean-François Delage : C'est Enedis qui s'en charge mais je vais leur faire remonter l'information. Il me semblait que c'était prévu.

Habitant : Rue Pasteur, on a un problème récurrent avec l'organisation de fêtes sauvages qui dégénèrent complètement. Je crois également qu'ils vendent de l'alcool sans licence.

Jean-François Delage : Ils annoncent les fêtes, la Police Municipale est au courant, ils ont les autorisations nécessaires pour ce qu'ils font.

Habitant : Rue Salengro et rue Pasteur, la climatisation réversible des vendeurs de kebab rentre dans les maisons et dans les jardins. Les extracteurs ramènent toutes les odeurs dans les maisons. Il y a le Constant mais pas seulement. Les livreurs arrivent par là et déposent leurs ordures.

Jean-François Delage : Je le note

Habitante : Qu'est-il prévu de la remise de la circulation une fois les travaux du square terminés rue du docteur Antoine Lacroix ? Le double sens va-t-il être rétabli ?

Habitant : Il y a un problème dans cette rue c'est que les gens qui ne peuvent plus se garer rue du Général Leclerc viennent se garer dans la rue Antoine Lacroix. Il y a également du deal le soir près du square.

Réponse de Jean-François Delage : Je vais demander à la Police Municipale d'intervenir.

Habitante : Rue Delescluse un nouveau fast food a ouvert au coin, ils n'ont qu'une petite poubelle qui est vite remplie et qu'ils ne vident jamais. Il y a donc 3 conteneurs remplis en permanences qui sont sans couvercle. C'est un dépotoir, il y a des problèmes de rats, quand peut-on obliger ces commerçants à avoir des conteneurs fermés et à les rentrer ?

Habitant : Avez-vous vu comment sont utilisées les bacs de compost nouvellement installés ? Nous n'avons pas reçu les bacs de compost.

Jean-François Delage : Nous agissons en sanctionnant les commerçants sur le mésusage de leurs poubelles.

Habitante : Pourquoi le Parc Pinel est fermé aux chiens, est-ce possible de changer ?

Jean-François Delage : C'est notamment en raison des crottes de chien et pour permettre aux familles de profiter de cet espace en toute sécurité.

Habitante : Peut-on mettre une barrière et rendre payante la rue ? Il y a beaucoup de voitures qui s'y garent.

Jean-François Delage : Je veux bien vous l'accorder mais il faut que vous puissiez vous accorder entre riverains là-dessus.

PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER:
MARDI 30 SEPTEMBRE